

Document à l'intention des parents et au protecteur régional de l'élève

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école: (LIP art. 83.1).

Nom de l'établissement : Polyvalente de Thetford Mines

Actions réalisées pour l'année scolaire :

- Animation et présentation du plan de lutte contre l'intimidation auprès de l'ensemble des membres du personnel.
- Animation d'ateliers (1 par niveau scolaire) auprès de l'ensemble des élèves portant sur l'intimidation.
- Animation d'ateliers par l'organisme "Jeunes en tête " portant sur la santé mentale des jeunes et des signes de détresse.
- Offre d'activité de zoothérapie portant sur le développement des compétences d'autorégulation et de gestion des émotions aux élèves.
- Mise en place d'un registre confidentiel des conflits / intimidation afin de suivre les événements et consulter rapidement les notes des intervenants.
- Formation à l'ensemble du personnel de la polyvalente.
- Activités bonheur aux élèves : distribution de sucre à la crème fabriqué par les élèves à Noël.
- Développement d'activités multiculturelles portant sur l'ouverture aux autres cultures et aux réalités des élèves en situation d'immigration.
- Activité de sensibilisation par l'organisme de la Gitée sur les violences sexuelles (secondaire 4-5).
- Programme SAUT - intégration des secondaire 1 afin de diminuer les signes de stress / anxiété sur la transition primaire-secondaire et repérer les services auprès des élèves vulnérables.
- Ateliers animés par le policier-école sur la prévention du cyber-harcèlement et de la LSJPA en cas d'intimidation.
- Kiosque portant sur l'ouverture aux identités sexuelles ou de genres le 17 mai 2024.



Constats

- Nous constatons que les cas d'intimidation touchent d'avantage les élèves de 12 à 14 ans pour l'adaptation scolaire.
- Nous constatons que les élèves impliqués dans des situations de conflits ou d'intimidation font un usage important des réseaux sociaux dans celles-ci, et ce, de façon malveillante (cyberharcèlement).
- Avec l'augmentation de la clientèle immigrante, notre comité a observé des conflits/cas d'intimidation ou de gestes de racisme qui touchaient les élèves de minorités culturelles.
- Certains élèves vivant des situations d'intimidation ne savent pas précisément vers quel service se tourner ou ne connaissent simplement pas les services offerts dans l'école.
- Nous constatons une hausse des cas d'intimidation selon le sondage COMPASS aux élèves ; par contre, selon nos chiffres reçus et traité, nous observons une baisse. Il existe donc un décalage entre ce que vit l'élève et ce qui est apporté aux services de l'école.
- Nous observons une meilleure collaboration entre les membres du personnel et les services d'intervention lors de telles situations ; les réflexes de dénonciation sont plus rapides et accompagnés d'informations pertinentes.

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire :

- Augmenter la présence du personnel de façon préventive (bienveillante) dans les espaces cités précédemment (casiers, corridors et classe) afin d'augmenter le sentiment de sécurité et d'encourager un lien positif avec les élèves.
- Mettre sur pied un comité de Tolérance dont le mandat sera de développer une offre d'activités axée sur la découverte culturelle et l'acceptation de la différence, et sur l'accueil positif des élèves immigrants de notre établissement.
- Créer une campagne d'affichage facilitant la recherche des services de l'école pour augmenter l'adhésion des élèves.
- Poursuivre le développement et l'implantation d'ateliers portant sur la saine gestion des émotions (PROGRAMME HORS PISTE)
- Poursuivre le développement et l'implantation d'ateliers portant sur la saine gestion des réseaux sociaux et des relations virtuelles.
- Amélioration du système de consignation des informations
- Développement de procédures d'exclusion ou de distanciation préventive auprès des enseignants
- Maintenir les activités aux élèves portant sur l'ouverture.

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Autres commentaires



Source : adapté du document du Centre de services de la Rivière-du-Nord développé par un sous-comité du GRDR-CVI, région LLL

